AVIS PUBLIC
MUNICIPALITÉ D'AMHERST

AVIS PUBLIC
MODIFICATION À L'HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité :

QUE le conseil municipal modifie les heures d'ouverture de l'hôtel de ville comme suit :

- Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30;
- Le vendredi : de 8 h à 12 h.

DONNÉ à Amherst, ce 22 octobre 2026.

Jérémie Vachon, urbaniste
Directeur général et greffier-trésorier